



Conférence nationale 2026

L'enfant et la justice

La représentation juridique de l'enfant comme partie intégrante d'une justice adaptée aux enfants

Vendredi 20 mars 2026

Centre de congrès Kreuz, Zeughausgasse 41, 3011 Berne

La conférence nationale du 20 mars 2026 sera consacrée à la représentation de l'enfant en tant qu'élément d'une justice adaptée aux enfants, au bien-être de l'enfant et à l'intérêt supérieur de l'enfant. La conférence nationale sera proposée en deux langues.

Depuis 1997, la Suisse s'engage en faveur d'une justice adaptée aux enfants. Néanmoins, de nombreux obstacles subsistent, et il reste difficile pour les enfants et les jeunes de pouvoir réellement s'exprimer dans le cadre des procédures, d'être entendus de manière adaptée ou efficacement représentés. Comment fonctionne concrètement une justice conforme aux droits de l'enfant, et quelle contribution la représentation juridique de l'enfant peut-elle apporter pour que les enfants se sentent pris au sérieux et entendus dans les procédures ?

Les études récentes montrent l'utilité de la représentation juridique de l'enfant. Cependant, les chiffres des statistiques, par ex. de la COPMA, révèlent que cette représentation reste très rare et très variable selon les cantons. Que faut-il mettre en place en Suisse pour que les enfants soient entendus dans les procédures et qu'ils disposent des ressources nécessaires pour y faire face ?

Ces questions seront abordées par les intervenant·e·s de la conférence nationale du 20 mars, à la fois d'un point de vue juridique, transdisciplinaire et sociétal.

La conférence nationale s'adresse aux avocat·e·s, aux organisations de protection de l'enfance, aux collaborateur·rice·s des APEA et des tribunaux ainsi qu'à toutes les personnes intéressées.

Programme de la conférenc

L'ouverture sera assurée par les co-présidents d'Avocat·e·s de l'enfant Suisse, Me Annegret Lautenbach et Me Dr. iur. Christophe Herzog.

Nous sommes très heureux d'annoncer que le Conseiller fédéral Beat Jans nous fera l'honneur de prononcer le mot de bienvenue. L'Office fédéral de la justice est un partenaire central dans l'élaboration des législations passées et futures conformes aux droits de l'enfant.

Ensuite, Stefan Blum, l'un des co-fondateurs d'Avocat·e·s de l'enfant Suisse, fera le point sur 20 ans d'activité associative : il résumera ce qui a été accompli et proposera un regard prospectif.

Fidèles à l'orientation interdisciplinaire, nous sommes particulièrement heureux d'accueillir Gerison Lansdown comme conférencière principale, pionnière en matière de participation de l'enfant dans le Discours anglophone. Elle mettra en lumière les mécanismes et l'importance d'une véritable participation des enfants.

Puis, Kerstin von Plessen du Centre Hospitalier Universitaire Vaudois (CHUV) présentera un modèle international, déjà connu de beaucoup sous le nom de ‚Barnahus‘ – est répondra à la question centrale : qu'apporte ce modèle aux enfants ?

Lors de la table ronde qui suivra, des expert·e·s en droits de l'enfant expérimenté·e·s de Suisse romande et alémanique partageront leurs perspectives professionnelles variées.

Après la pause de midi, nous aurons le plaisir de vous présenter des interventions centrées sur les voix et les points de vue des enfants eux-mêmes. Les enfants prendront la parole et témoigneront de leur vécu.

Dans les ateliers pratiques qui suivront, différentes thématiques seront approfondies et discutées avec la participation active des participant·e·s. Les ateliers seront proposés en format bilingue ainsi qu'en version allemande ou française.

À la fin de la journée, nous tirerons ensemble les conclusions et élaborerons un catalogue de recommandations pragmatiques pour un futur proche.

Nous nous réjouissons de cette conférence nationale riche.

Programme 20 mars 2026

Animation

Jean-Daniel Strub, co-founder ethix-Lab de l'éthique d'innovation

09h00 – Accueil des participant·e·s et café de bienvenue

09h30 – Ouverture

Me Annegret Lautenbach & Me Dr. iur. Christophe Herzig, co-présidents

09h45 – Mot de bienvenue, par video

M. le Conseiller fédéral Beat Jans

09h55 – **20 ans de Kinderanwaltschaft: l'évolution de la représentation de l'enfant**, Me Stefan Blum, co-fondateur

10h05 – **The voice of the child in legal proceedings: What does it mean and why does it matter?**

Key speaker: Prof. Dr. phil. Gerison Lansdown, United Kingdom (*en anglais*)

10h45 – Pause et échange informels

11h15 – **Que pouvons-nous apprendre du modèle „Barnahus“?**

Prof. Dr. med Kerstin von Plessen, Cheffe de service universitaire de psychiatrie l'enfant et de l'adolescent, CHUV

11h45 – **Table ronde**

La représentation juridique de l'enfant dans le contexte de Child-friendly Justice

Marie-Pierre de Montmollin, juge auprès du Tribunal cantonal neuchâtelois et membre du Réseau international de juges de La Haye

Dr. iur. Karin Fischer, présidente de la APEA/ KESB Winterthur

Prof. Dr. iur Sandra Hotz, Professeure et co-directrice de l'Institut du droit de la santé (IDS), Université de Neuchâtel, avocate

Prof. Dr. phil. Philip D. Jaffé, psychologue, vice-président du Comité des droits de l'enfant de l'ONU, président de Child Helpline International

Me Priscille Ramoni, avocate de l'enfant, Lausanne

12h30 – Pause de midi avec apéritif dînatoire

13h30 – **La perspective de l'enfant**

Dominic Locher, membre du comité directeur de Avocat·e·s de l'enfant Suisse, et Julian Maritz, responsable de projet, présentent des contributions audio réalisées par des enfants dans le cadre du projet *Framing Child-friendly Justice (FCFJ)*

13h45 – **Premiers résultats du projet Framing Child-friendly Justice**

Me Aline Sermet, membre du comité directeur et lic. phil. Irene Verdegaal, directrice de Avocat·e·s de l'enfant Suisse

14h00 – **Ateliers**

1. **Fallbeispiele zur Rolle der Kindsvertretung (allemand)**
Leitung: RA Esther Bayer & RA Annegret Lautenbach

2. **Partizipation im Bereich der Gesundheit: Was kann eine Kindsvertretung in ethisch schwierigen Fällen bewirken, bspw. Genderdysphorie, Magersucht, End-of-Life? (allemand)**
Leitung: Prof. Dr. iur. Sandra Hotz & MLaw Magalie Sneed, Universität Neuenburg

3. **Willensermitzung des Kindes in Theorie & Praxis (allemand)**
Leitung: Dr. iur. Christophe Herzig, Institut für Kindsvertretung & Dr. phil. Sabine Brunner, MMI, Marie Meierhofer Institut für das Kind

4. **Unterbringung von Kindern: questions choisies et réponses provenant de la pratique. (atelier bilingue - chacun·e s'exprime dans sa propre langue.)**
Responsables: Prof. Dr. iur. Gisela Kilde, ZHAW & Me Aline Sermet

5. **Le vécu des enfants et des parents face aux actions des autorités de protection de l'enfant (français)**
Responsables : Prof. Dr. iur. Michelle Cottier, Université de Genève & Prof. Dr. Gaëlle Aeby, HES-SO Valais-Wallis

15h00 – **Pause**

15h30 – **Table ronde des ateliers**

Synthèse des résultats des ateliers

16h00 – **Conclusion**

Résumé de la conférence et catalogue de recommandations (politiques)

16h15 – **Apéritif convivial**

Langues

La conférence nationale se déroulera en français, allemand et anglais. Une traduction simultanée sera assurée de l'allemand vers le français et du français vers l'allemand.

La présentation en anglais sera uniquement en anglais. Les diapositives seront traduites en français et en allemand.

Ateliers

Les participant·e·s peuvent choisir parmi cinq ateliers. Merci d'indiquer, lors de l'inscription, un premier choix ainsi qu'un second choix.

Frais de participation

- CHF 200.– pour les membres d'Avocat·e·s de l'enfant Suisse
- CHF 250.– tarif normal
- CHF 500.– **Supporter-Ticket** : vous soutenez notre engagement en faveur des droits de l'enfant au-delà de la conférence nationale par un don et êtes remercié·e nominativement au début de la conférence.

Inscription

Vous pouvez vous inscrire en suivant ce [lien](#), ou par e-mail à info@kinderanwaltschaft.ch et par téléphone auprès du secrétariat d'Avocat·e·s de l'enfant Suisse.

Voir également l'[offre de formation](#)

Les inscriptions seront traitées selon l'ordre de réception.

Contact

La responsabilité est assumée par la direction. Pour toutes questions : irene.verdegaal@kinderanwaltschaft.ch

Avocat·e·s de l'enfant Suisse

Kinderanwaltschaft Schweiz · Avocat·e·s de l'enfant Suisse · Avvocati·e del bambino Svizzera s'engage en faveur de la participation des enfants et des adolescent·e·s dans le cadre des procédures judiciaires et administratives, informe et accompagne les personnes concernées.

L'organisation élabore des normes pour le travail indépendante de la représentation juridique de l'enfant, propose des formations continues, assure la qualité (notamment par la certification), évalue la pratique en tenant compte des expériences des enfants et adolescent·e·s représenté·e·s et entretient un dialogue avec les autorités et les tribunaux.

Elle prend également position sur des thématiques relatives aux droits de l'enfant, telles que la réforme du droit pénal sexuel ou la garde alternée. L'association est financée par les cotisations des membres, des prestations et des contributions de privés et de fondations.

Le comité et de nombreux membres s'engagent bénévolement pour cette association à but non lucratif.

Kinderanwaltschaft Schweiz · Avocat·e·s de l'**enfant** Suisse · Avvocati·e del **bambino** Svizzera

Heimatstrasse 25 · 8008 Zürich
Tel. 043 344 61 71 · info@kinderanwaltschaft.ch

Raiffeisenbank, Winterthur
CH04 8080 8002 2326 7279 7

